

# AMNESTY INTERNATIONAL

## Déclaration publique

Index AI : MDE 12/016/2007 (Public)

Bulletin n° : 086

ÉFAI

1er mai 2007

## Égypte. Un journaliste de la télévision interpellé pour avoir dénoncé la torture

À l'approche de la Journée internationale de la liberté de la presse, Amnesty International lance un appel ce mardi 1<sup>er</sup> mai en faveur de la remise en liberté immédiate et sans condition de Abdel Moneim Mahmoud, journaliste de télévision et blogueur. L'organisation pense qu'il a été arrêté et placé en détention uniquement pour avoir dénoncé la torture et les violations des droits humains en Égypte.

Abdel Moneim Mahmoud, vingt-sept ans, blogueur et correspondant de la chaîne de télévision en langue arabe *al Hiwar* (Dialogue) basée à Londres, a été arrêté samedi 14 avril 2007 alors qu'il venait d'embarquer sur un vol au départ de l'aéroport international du Caire. Des membres du Service de renseignements de la sûreté de l'État (SSI) avaient perquisitionné à deux reprises, le jeudi et le vendredi, la demeure de ses parents à Alexandrie dans le but de l'interpeller, mais ne l'avaient pas trouvé.

Le lendemain de son arrestation, Abdel Moneim Mahmoud a été présenté au procureur général de Shubra al Khima, au nord du Caire. Il a été inculqué d'appartenance à l'organisation interdite des Frères musulmans, financement d'activités politiques étudiantes à l'Institut de Coopération agricole de Shubra al Khima, incitation des étudiants à l'organisation d'une démonstration paramilitaire, atteinte à l'image de l'Égypte pour avoir contacté des médias étrangers et des groupes de défense des droits humains dans le but de faire paraître des articles dénonçant les actes de torture dans les postes de police. Le procureur général a ordonné sa mise en détention pour quinze jours, période renouvelée le 24 avril 2007, dans l'attente d'une enquête complémentaire sur les charges pesant contre lui. Il est toujours détenu à la prison de Mahkoum à Tora, au sud-est du Caire.

Outre son travail auprès des médias, Abdel Moneim Mahmoud a également coordonné la campagne organisée pour demander la remise en liberté de membres des Frères musulmans dont le procès a débuté le 26 avril 2007 devant le tribunal militaire de Heikstep, situé en dehors du Caire. Ils sont jugés par un tribunal militaire en violation des garanties les plus élémentaires d'équité des procès. Abdel Moneim Mahmoud a aidé les familles des accusés à prendre contact avec les médias et des organisations nationales et internationales de défense des droits humains. Dans le cadre de cette action, il avait organisé et assisté à une rencontre, le 12 avril 2007 au Caire, entre des proches des détenus et une délégation d'Amnesty International. Quelques heures après cette rencontre, des membres des SSI avaient perquisitionné le domicile de ses parents à Alexandrie.

Amnesty International craint également que sa participation à cette rencontre n'ait conduit à son placement en détention. Selon son avocat, un rapport d'enquête préliminaire (*mahdar al taharriyat*) de la Sûreté de l'État faisait référence à la rencontre de Abdel Moneim Mahmoud avec les délégués d'Amnesty International et à sa participation, quelques semaines plus tôt, à une manifestation contre la torture, au cours de laquelle il s'était exprimé sur sa détention et les actes de torture qu'il avait subis en 2003. Les délégués d'Amnesty International ont interrogé les autorités égyptiennes qui ont nié un quelconque rapport entre sa détention et sa rencontre avec les délégués d'Amnesty International.

L'organisation renouvelle son appel aux autorités égyptiennes pour qu'elles ouvrent une enquête sur toutes les allégations de torture et autres mauvais traitements et poursuivent en justice les auteurs de tels actes. Placer en détention ceux qui dénoncent la torture ne fera que perpétuer la culture de l'impunité en Égypte.

Amnesty International considère Abdel Moneim Mahmoud comme un prisonnier d'opinion poursuivi uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression et dénoncé les actes de torture et autres atteintes aux droits humains dans les prisons égyptiennes. L'organisation appelle à sa remise en liberté immédiate et sans condition.